

CONTRAT DE RÉSERVATION PRATS DE MOLLO - LA PRESTE ALSH PRIMAIRE Vacances d'été 2023

ATTENTION PLACES LIMITÉES POUR LES SORTIES ET LES SEJOURS

Nom et prénom parent :

N°allocataire : (merci de cocher la case)

Nom et prénom de l'enfant :

☐ CAF :

☐ MSA :

Pour les élèves de CM2 qui entrent en 6^{ème} en septembre 2023, inscription au choix soit à l'ALSH primaire soit à l'ALSH adolescent.

MOIS DE JUILLET																
	Lundi 10	Mardi 11	Mercredi 12	Jeudi 13	Vendredi 14	Lundi 17	Mardi 18	Mercredi 19	Jeudi 20	Vendredi 21	Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28	Lundi 31
Matin uniquement					FERIE											
Après midi uniquement																
½ journée avec repas matin																
½ journée avec repas après midi																
Journée avec repas																
Journée sans repas																
Séjour Aventures, Font Romeu																

	MOIS D'AOUT													
	Mardi 1er	Mercredi 2	Jeudi 3	Vendredi 4	Lundi 7	Mardi 8	Mercredi 9	Jeudi 10	Vendredi 11	Lundi 14	Mardi 15	Mercredi 16	Jeudi 17	Vendredi 18
Matin uniquement											FERIE			
Après midi uniquement														
½ journée avec repas matin														
½ journée avec repas après midi														
Journée avec repas														
Journée sans repas														
Séjour à Olot														

Rappel des Tarifs TRANCHES	Journée avec repas	Journée sans repas	Demi journée sans repas	Demi-journée avec repas	Réductions et majoration :
De 0 à 350 €	9,00 €	6,00 €	4,00 €	7,00 €	Pour le 2ème enfant : - 10%,
De 351 à 550 €	10,00 €	7,00 €	4,50 €	7,50 €	Pour le 3ème enfant et plus : - 15%,
De 551 à 690 €	11,00 €	8,00 €	5,50 €	8,50 €	Tarif unique pour ceux qui participent uniquement aux sorties : 24 €,
De 690 à 800 €	13,00 €	10,00 €	6,50 €	9,50 €	-5% pour une semaine entière (journée avec repas),
De 800 à 1000 €	14,00 €	11,00 €	7,50 €	10,50 €	-10% pour deux semaines entières,
Supérieur à 1000 €	16,00 €	13,00 €	9,00 €	12,50 €	-20% pour tout le mois avec repas.

FIN DES INSCRIPTIONS MERCREDI 5 JUILLET

Inscription par mail ou sur l'accueil de loisirs		
	MATIN	APRÈS MIDI
Lundi	/	16h30 - 18h15
Mardi	/	16h30 - 18h15
Mercredi	9h - 12h	17h - 18h
Jeudi	/	16h30 - 18h15
Vendredi	/	16h30 - 18h15

L'inscription est acceptée à l'issue de la semaine suivante après réception :

- du contrat de réservation complété et signé avec le récépissé d'accusé de réception du service jeunesse
 - du dossier d'inscription complet
 - et du paiement avant la période de fréquentation (Voir règlement intérieur)
- Les inscriptions se font par mail ou sur site. Pas d'inscription par téléphone.

Contrat établit le

Signature du responsable de l'enfant + « lu et approuvé » :

Récépissé d'accusé de réception du contrat de réservation du Service Jeunesse à conserver par la famille	
Contrat reçu le :	Cadre réservé au Service Jeunesse
Nom de l'agent :	Accusé de réception envoyé le :
Signature de l'agent et tampon :	☐ par mail ☐ en main propre ☐ par courrier

Toute absence sans justificatif entraîne la facturation de la réservation.
La modification du contrat doit se faire une semaine à l'avance via la fiche de modification.